

COMMUNIQUÉ

Marseille, 25 janvier 2021

SEMAINE NATIONALE DE L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT :

Du 29 janvier au 5 février, la filière de l'apprentissage dans l'artisanat mise à l'honneur



L'entreprise artisanale demeure, malgré les périodes de crise que nous traversons, **un secteur extrêmement dynamique en matière d'emplois : la 1^{ère} entreprise de France.**

EN 2020 :

- **+4% d'apprentis** ont été formés dans les CFA de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
- **80 % d'entre eux ont trouvé un emploi pérenne** dans les 6 mois qui ont suivi la sortie de leur formation en apprentissage
- **Un apprenti sur deux a été recruté** dans son entreprise d'accueil

La semaine nationale de l'apprentissage dans l'artisanat est l'occasion de mettre en valeur une filière d'avenir et un levier incontestable d'accomplissement professionnel : **41 % des dirigeants actuels d'entreprise ont commencé par l'apprentissage.**

EN 2021, QUOI DE NEUF POUR L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT ?

Le réseau des Chambre de Métiers et de l'Artisanat confirme sa place d'expert en formation par apprentissage sur le territoire et ce, malgré une année 2020 économiquement sinistrée pour de nombreux secteurs. Le réseau des centres de formation (CFA) a rebondi sur cette année inédite, pour renforcer son offre de formation à distance et créer des outils innovants.

L'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur a notamment lancé la plateforme **FOR ME UP**, un parcours formation intégralement numérique déployant des méthodes d'enseignement ludiques et intuitives pour les apprentis en filière alimentaire. Les espaces de formation ont, ainsi, été complètement ré-inventés : classes virtuelles, outils collaboratifs, quizz en ligne, vidéos préparées par les formateurs pour l'apprentissage des gestes professionnels (comment préparer des macarons, un poisson...) pour toujours plus d'immersion dans le concret des métiers de bouche.



Le constat est partagé : la dynamique initiée par la loi [« Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »](#) en 2018, l'individualisation de l'accompagnement des apprentis et les innovations de formation mises en place ont permis de maintenir des effectifs en hausse avec +4% d'apprentis en 2020 VS 2019. Sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, environ **6000 apprentis ont été formés sur l'un des 103 diplômes du CAP au BAC+5 dans l'un des 7 campus de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat de la région.**

C'EST LE MOMENT DE RECRUTER UN JEUNE : ICI, JE FORME UN APPRENTI



Si les entreprises ont été fortement sensibles aux aides financières à l'embauche d'un apprenti inscrites au plan de relance, à savoir 5 000 euros pour un mineur et 8 000 euros pour un majeur, les CFA ont aussi pu accueillir des apprentis bénéficiant du dispositif d'inscription et d'accueil jusqu'à 6 mois sans contrat. Ces aides, vitales en période de crise, sont reconduites en début d'année 2021 et permettent d'assurer un suivi de tous sur le moyen et long terme.

Ces dispositifs de soutien ont dynamisé les insertions professionnelles et plus que jamais, les artisans communiquent avec fierté leur engagement en faveur de l'apprentissage sur leurs vitrines avec le macaron « Ici je forme un apprenti ».

Ambassadeurs des valeurs de la transmission et de leur savoir-faire, ces chefs d'entreprises, ces maîtres d'apprentissage, partout en France, informent ainsi les consommateurs sur leur acte d'achat citoyen et incitent les jeunes à taper à leurs portes pour valider un apprentissage.



[Pour visionner les vidéos d'artisans témoignant de leur expérience de formation d'un apprenti, cliquez ici](#)

« L'apprentissage, c'est bénéficier d'une formation pratique débouchant sur une forte employabilité où la tradition rime avec l'innovation, c'est partager son temps entre la réalité des entreprises et l'acquisition d'un savoir-faire pointu, tout en ayant la garantie d'être rémunéré durant sa formation... C'est la voie royale vers les métiers de passion de l'artisanat, des possibilités de carrières variées et épanouissantes, des emplois disponibles, des entreprises à reprendre et des territoires à faire vivre. Nos jeunes doivent saisir ces opportunités et c'est notre responsabilité de les aider à réussir en les amenant à la découverte puis à la formation professionnelle de nos emplois. » déclare Jean-Pierre Galvez, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

A propos de La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissement public administré par des artisans élus pour cinq ans, a pour mission de défendre les intérêts généraux des artisans, de promouvoir le développement des entreprises artisanales et d'accompagner l'artisan dans chaque étape de sa vie professionnelle : apprentissage, création d'entreprise, formation, développement économique, transmission.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CMAR, c'est :

- Un siège situé à Marseille et 12 agences entreprises, 15 antennes de formation continue et 7 Campus de l'Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat
- Un réseau de proximité à l'écoute des besoins singuliers des entreprises artisanales et un interlocuteur privilégié des collectivités locales et des pouvoirs publics
- 150 Elus pour représenter et mobiliser le secteur
- 1 000 collaborateurs pour informer, orienter, former et accompagner les entreprises et leurs collaborateurs
- 1 000 personnes accueillies, 22 600 jeunes rencontrés, 16 000 porteurs de projets de création conseillés, 23 000 chefs d'entreprises accompagnées.

Plus d'informations sur cmar-paca.fr



Contacts Presse

Pour la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Claire HELFER +33(0)4 91 32 34 79 | +33(0) 7 88 52 02 74 | c.helfer@cmar-paca.fr